

INFORMATIONS COVID-19

Réouverture partielle de la déchetterie intercommunale de Neydens aux particuliers à partir du 22 avril 2020 : du lundi au vendredi et l'après-midi uniquement | seulement 3 types de déchets. **INFOS : WWW.CC-GENEVOIS.FR**



APPEL AU CIVISME

Stop aux dépôts sauvages de déchets

AMENDE FORFAITAIRE : 275€



COVID-19

J'applique les gestes adaptés pour mes déchets



MERCI POUR LES ÉQUIPES



DECHETTERIES

Mes déchets verts peuvent aussi rester au jardin

JE TESTE : COMPOSTAGE + PAILLAGE + MULCHING



TRI SELECTIF

Je continue d'effectuer les gestes de tri

BACS BLEUS, JAUNES, VERTS ET BACS CARTONS